



Extrait du Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article1328>

Se saisir de nos pouvoirs...

- Actualités et Contributions - Les éditoriaux d'E&D -

Date de mise en ligne : samedi 8 novembre 2014

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Les impressions de la rentrée 2014 se confirment : grand calme.

Peu d'annonces fracassantes, des comités se mettent en place, choisissent leurs membres, des circulaires précisent certains points, par exemple le conseil pédagogique en collège. Les syndicats sont silencieux.

La consultation sur le socle commun est terminée, il ne nous reste plus qu'à attendre le rapport de synthèse. Les demandes, apparues l'an dernier lors de la consultation sur les programmes, seront-elles reprises ? Rappelons-nous ce que demandaient les enseignants du primaire : une articulation des programmes de l'école au collège pour une continuité pédagogique, des allègements, la volonté de rénover les pratiques de l'enseignement, un accompagnement à la mise en oeuvre, c'est à dire une véritable formation continue... Attendons donc !

Toutefois, sur le terrain, des choses bougent indiscutablement. Partout dans les établissements scolaires, des initiatives apparaissent. Le renouvellement des pratiques est à l'ordre du jour dans certains conseils écoles-collèges, répondant ainsi à la si forte aspiration à une véritable continuité éducative. Ici et là, on voit apparaître des classes sans notes au collège. Il ne s'agit pas, comme certains l'imaginent, de ne plus évaluer les élèves, mais de mieux les évaluer, de les accompagner dans leurs apprentissages. Ces établissements assurent au contraire un suivi renforcé de leurs élèves. La réforme des rythmes scolaires avec ses contraintes ou risques de détournement, elle aussi se met en place. Finalement, peu de communes ont choisi des modes dérogatoires et là encore sur le terrain, élus, enseignants, animateurs échangent...

La réforme des rythmes est consubstantiellement liée à l'idée de projet éducatif de territoire et en ce sens l'initiative est confiée aux acteurs du niveau local. D'ailleurs, le vote à l'Assemblée nationale du maintien du fonds d'amorçage pour 2015-2016, sous condition d'un projet éducatif de territoire, montre bien qu'aujourd'hui, sur les territoires, les acteurs de la communauté éducative doivent se saisir de leur pouvoir d'agir. Les évolutions passeront par ces nouveaux modes d'organisation de la politique éducative, décentralisée, en réseau. L'époque des ordres lancés depuis le « pouvoir central » et qui ne sont pas exécutés ou si déformés que les meilleures idées sont détournées de leurs objectifs, a fait son temps.

Le projet d'une école plus juste suppose une prise en main résolue de tous ces chantiers : un pilotage national clair et aussi un encouragement lisible des initiatives locales par un accompagnement organisé.

Pour Education et Devenir ce n'est pas une position nouvelle. Et nous allons confirmer notre réflexion avec notre colloque 2015. Il aura pour thème « Le pouvoir d'agir dans l'école » ; c'est à dire comment mettre en route les forces, les énergies, les faire converger et favoriser le processus de réussite pour nos élèves ensemble, de façon adaptée sur l'espace pertinent d'un territoire donné.

Rendez-vous donc les [13, 14 et 15 mars à Lyon](#).